TVA ET ŒUVRES D'ART

Taxation sur la marge, cas spécifiques, ...

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier les problématiques liées à la TVA et mettre en place des actions pour fiabiliser les opérations
- Être en mesure de proposer des solutions adaptées aux clients qui sont soumis à des régimes de TVA spécifiques.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Galeries d'art, maisons de ventes aux enchères, art advisors, collectionneurs, commissaires-priseurs :

- · Services comptables & financiers,
- · Administratifs, logistiques, régisseurs.

Cabinets d'expertise comptable :

- · Commissaires aux comptes.
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau:

□ Professionnel

✓ Avancé

☐ Expert

MODALITÉS

Intervenant:

Avocate fiscaliste - spécialiste marché de l'art.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

COORDONNER, SUIVRE ET CONTRÔLER LES OPÉRATIONS À L'ACHAT ET À LA VENTE

- Définition des territoires :
 - L'état récapitulatif TVA et la déclaration statistique EMEBI (ex DEB)
- La Déclaration Européenne de Services : DES
- · Le Document Administratif Unique : D.A.U.
- La Déclaration de Chiffre d'Affaires : CA3
- · Les mentions obligatoires sur factures
- · Le registre de police
- Taux applicables aux œuvres d'art

DÉFINIR ET IDENTIFIER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Assujettis-revendeurs
- Biens d'occasion
- Œuvres d'art : 7 catégories
- Objets de collection
- Objets d'Antiquité

APPLIQUER, LE RÉGIME DE TVA SUR LA MARGE ADÉQUAT

- Régime de taxation sur la marge :
 - Champ d'application du régime de taxation sur la marge
 - Fonctionnement du régime de taxation sur la marge
- **Options**
- **Facturations**
- Opérations intracommunautaires

APPLIQUER LE RÉGIME DE DROIT COMMUN ADÉQUAT

- Acquisitions intracommunautaires
- Livraisons intracommunautaires
- Ventes à distance
- Importations / Exportations

CAS SPÉCIFIQUES

- Les artistes et ayants droit :
 - Ventes d'œuvres d'art réalisées par des intermédiaires
- Les commissaires-priseurs
- Exonérations bénéficiant à certaines opérations
- Timbres de collections.

TARIFS par personne



Société 820 € HT

Cabinet d'expertise comptable 615 € HT

Formation intra Sur devis à partir de 1 900 € HT (France entière)

Scannez pour choisir votre session de formation





Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande liée veuillez contacter notre référente : 04.93.72.66.90

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 02/05/2024





